

**ALOÈS DU CAP
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**ALOE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Aloe ferox ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

La drogue satisfait aux exigences de la monographie *Aloès du Cap (0258)*.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère d'aloès du Cap préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du suc concentré et séché provenant des feuilles de diverses espèces d'*Aloe* principalement d'*Aloe ferox* Miller et de ses hybrides, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,7 pour cent *m/m* de dérivés hydroxyanthracéniques, exprimés en barbaloine (C₂₁H₂₂O₉ ; M_r 418,4).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun foncé.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Examinez les chromatogrammes obtenus dans l'essai *Aloe barbadensis*.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
Aloe-émodyne : une bande rouge-violet -----	Une bande rouge-violet (aloe-émodyne) Trois bandes bleues -----
Barbaloïne : une bande jaune -----	Une bande jaune (barbaloïne) Deux bandes jaunes (aloénosides A et B) Une bande bleue (aloésine) -----
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 7,0 pour cent m/m.

Aloe barbadensis.

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 50 mg de *barbaloïne R* et 10 mg d'*aloe-émodyne R* dans 10 mL de *méthanol R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM *R*.

Phase mobile : eau *R*, méthanol *R*, acétate d'éthyle *R* (13:17:100 V/V/V).

Dépôt : 5 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution d'*hydroxyde de potassium R* à 100 g/L dans le *méthanol R*. Chauffez à 100-105 °C pendant 5-10 min. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner la présence d'une bande de fluorescence violette située immédiatement au-dessous de la bande correspondant à la barbaloïne signale une falsification par *Aloe barbadensis* Miller.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution à examiner. Dans une fiole jaugée de 100,0 mL, introduisez 1,000 g de teinture mère. Complétez à 100,0 mL avec de l'eau *R*. Introduisez 10,0 mL de cette solution dans un ballon à fond rond de 100 mL contenant 1 mL d'une solution de *chlorure ferrique R* à 600 g/L et 6 mL d'*acide chlorhydrique R*. Chauffez à reflux pendant 4 h. Laissez refroidir. Dans une ampoule à décantation, introduisez la solution. Lavez successivement le ballon avec 4 mL d'eau *R*, 4 mL d'*hydroxyde de*

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

sodium 1 M et 4 mL d'*eau R* et ajoutez les solutions de lavage au contenu de l'ampoule. Agitez le contenu de l'ampoule à décantation avec 3 fois 20 mL d'*éther exempt de peroxyde R*. Réunissez les solutions éthérées, lavez avec 2 fois 10 mL d'*eau R* et rejetez les solutions de lavage. Complétez la phase organique à 100,0 mL avec de l'*éther exempt de peroxyde R*. Prélevez 20,0 mL de la solution et évaporez-les à siccité avec précaution sous pression réduite. Dissolvez le résidu dans 10,0 mL d'une solution d'*acétate de magnésium R* à 5 g/L dans le *méthanol R*.

Liquide de compensation. Méthanol R

Mesurez l'absorbance de la solution à examiner, à 512 nm, par comparaison au liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en dérivés hydroxyanthracéniques, exprimés en barbaloïne, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 500}{255 \times m}$$

en prenant 255 comme valeur de l'absorbance spécifique de la barbaloïne.

A = absorbance à 512 nm de la solution à examiner,

m = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.